

Nombre de participants présents :

Liste des présences :

No.	Prénom et Nom	Fonction	Organisation
1.	Gwendaline Kervran	Administratrice	CRE Capitale nationale
2.	Renaud Dostie	Membre du Club du Lac Perdu	Club du Lac Perdu
3.	Éric Ennis	Directeur général	Municipalité de St-Ferréol-les Neiges
4.	Maxime Giguère remplacé par Marc Magny	Conseiller aux entreprises	Développement de la Côte-de-Beauré
5.	Sébastien Sylvain	Maire	Municipalité Saint-Tite-des-Caps
6.	Jacques Fortin	Riverain de Beauré	Beauré
7.	Benoit Cloutier	Président	Club de motoneige Sapins d'or
8.	Jean Landry	Directeur	Organisme de bassins versants Charlevoix – Montmorency
9.	Paul-André Volland	Agent de développement économique	Pessamit
10.	Benoit Cloutier	Président	Club de motoneige Sapins d'or
11.	Tommy Verrault	Vice-Président	Club de motoneige Sapins d'or
12.	Michael Ross remplacé par Roxanne Roy	Directeur développement et territoire	Essipit
13.	Jonathan Launière	Coordonnateur à l'économie et aux partenariats stratégiques	Mashteuiatsh
14.	Charles Demers	Développement économique	Wendake
15.	Rachelle Prud'homme	Conseillère stratégie et développement	Énergir Développement
16.	Véronique Morin	Coordonnatrice - gestion de projets	Boralex
17.	Marjorie Alain	Conseillère communication	Hydro-Québec
18.	Guillaume Carrier	Chef chantier	Boralex
19.	David Lett	Chef projet	Boralex
20.	Michel Villeneuve	Conseiller principal – Relation avec le milieu	Boralex

Diffusion du compte-rendu:


Membres absents(es) :

No.	Prénom et Nom	Fonction	Organisation
1.	Francis Flynn	Riverain Saint-Ferréol-les-Neiges	Saint-Ferréol-les-Neiges
2.	Jacques Laliberté	Chargé de projet énergie -	Séminaire de Québec
3.	Dany Paquet	Membre du Club Rivière Des Roches	Club Rivière Des Roches
4.	Denis Côté	Représentant Séminaire de Québec	Séminaire de Québec
5.	Jean-François Guillot	Directeur général	MRC de la Côte-de-Beauré

Préparation du compte-rendu:

Michel Villeneuve	Conseiller(e) principal(e) – Relation avec le milieu	✉ michel.villeneuve@boralex.com	Boralex
-------------------	--	--	---------

Révision du compte-rendu:

Michel Villeneuve	Conseiller(e) principal(e) – Relation avec le milieu  michel.villeneuve@boralex.com	Boralex
Point à l'ordre du jour		Résumé des échanges
1. Mot de bienvenue	17-12-2026 : La réunion a commencé par un mot de bienvenue et une présentation des nouveaux membres du comité. Chaque participant a eu l'occasion de se présenter et de parler de l'organisme qu'il représente.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	17-12-2026 : L'ordre du jour est adopté tel que présenté.	
3. Antony Drouin	17-12-2026 : Michel explique que M. Drouin lui a remis une lettre de démission comme membre du comité de liaison. Une précision est faite comme quoi M. Drouin a accepté un poste de conseiller municipal de Saint-Ferréol-les-Neiges, ce qui lui personnelle qui pourrait s'inscrire contre le projet. Michel Villeneuve demande au comité de décider de quelle manière le recrutement d'un remplaçant. Le comité décide de procéder par contact des membres du comité. Michel Villeneuve demande si cette position est unanime, aucun désaccord avec cette décision n'est exprimé donc cette décision est adoptée à l'unanimité. Au prochain comité de liaison, les candidatures seront soumises au comité pour choisir qui sera choisi.	
4. Compte-rendu comité de liaison du 12 juin 2025	17-12-2026 : Lecture du compte-rendu du comité de liaison du 12 juin 2025 : <ul style="list-style-type: none"> - Point 6 E : La réunion aura lieu le 7 octobre 2025. Le but de la rencontre est de bien arrimer tous les intervenants. - Point 6 G : La direction du chantier est revenue sur sa décision d'accorder une permission de passer par le camp 115. Seulement des employés-cadres de Boréa et l'infirmière. Ce sont des personnes qui arrivent les premières et partent les derniers. Un rappel est fait comme quoi les exceptions pour le passage au camp 115 sont accordées parce que certains cadres ont des rôles qui nécessitent cette exception. - Point 6 H : Les vérifications ont été faites par la municipalité et tout est conforme. 	
5. Suivi Chantier	25-09-2025 : Guillaume Carrier Chef Chantier pour Boralex présente les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Les opérations ont débuté en décembre 2024 avec les activités de déboisement. - Février 2025 : Poursuite du déboisement et construction de chemins. - La construction des aires de travail et des aires d'éolienne a débuté en vue de la mise en place des bases de béton. - L'obtention des autorisations ministérielles requises pour la construction est encore un facteur déterminant dans l'avancement des travaux. - Travaux à ce jour : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction de chemin complétée à près de 60 %. Avec l'obtention de L'AM3 nous pourrions aller plus loin. ▪ Déboisement 80% de fait ▪ Deux fondations d'éolienne de débutées avec l'installation de l'armature. Une coulée de béton a été faite le 24 septembre. La qualité est au rendez-vous. ▪ La mise en place du réseau collecteur est débutée dans le secteur nord. Les branches principales sont priorisées. Les travaux vont se poursuivre jusqu'à la fin novembre. ▪ Livraison des composantes 26 ensembles de composantes seront livrées en 2025. 50 % des transports de composantes sont faits. ▪ Explication de la provenance des transports. Port de Qc, port de Grande Anse et port de Pointe-au-Pic 	



Point à l'ordre du jour	Résumé des échanges
	<ul style="list-style-type: none">▪ Travaux à venir<ul style="list-style-type: none">▪ Bâtiment de commande▪ Construction des chemins▪ Déboisement selon l'obtention des autorisations ministérielles▪ Coulée de fondation▪ Construction de la sous-station▪ Effort pour garder les employés de la construction malgré la difficulté d'obtention des autorisations ministérielles
6. Suivi du registre des signalements	<p>25-09-2025 Nous présentons la mise à jour du registre des signalements :</p> <ul style="list-style-type: none">- S-006 : Présence de sédimentation dans le lac d'une rive raine du projet. Le dossier a été pris en charge le 25 août. L'équipe environnement du chantier a marché le cours d'eau qui est près de l'aire d'entreposage. Nous avons découvert une complexité de ce cours d'eau qui est à certains endroits à un écoulement sous-terrain. Cette donnée ne figure pas sur la documentation disponible lors de la conception de l'aire d'entreposage. Après analyse nous n'étions toujours pas convaincus que la sédimentation du lac venait du chantier, mais par prévention nous avons ajouté plusieurs infrastructures de captage de sédimentation à la source du cours d'eau. Ce dossier est prioritaire pour le chantier et sera suivi jusqu'à la résolution du problème. Avec ce qui a déjà été fait, le lac s'est amélioré.- S-007 : Présence de sédimentation dans le lac d'un rive raine du projet. Michel Villeneuve a été contacté par la municipalité de Saint-Ferréol-Les-Neiges. Le rive raine a été contacté le 11 septembre 2025 par Michel Villeneuve. Le dossier a été ensuite confié aux responsables environnementaux du projet. Après une visite du terrain fait le 15 septembre 2025 et une analyse de celui-ci, il a été déterminé qu'il n'est pas possible que ce problème soit relié aux activités du chantier, car il n'y a pas de lien hydrique venant du chantier qui mène aux lacs concernés. Un retour a été fait au rive raine avec les conclusions de l'analyse. Le dossier a été fermé.- S-008 : Accessibilité du chemin d'un villégiateur compromis. Appel reçu par Michel Villeneuve d'un responsable de club concernant un problème d'accès à son chemin de chasse suite à la construction du nouveau chemin. Il n'y a pas eu de visite des lieux, car un courriel indiquant l'endroit avec des photos a été envoyé. Boralex a soumis la demande de travaux à Boréa pour qu'il corrige la situation avec l'aménagement de l'entrée de son chemin. Un ponceau de drainage avec un remblai permettant de circuler en vtt sera fait.- S-009 : Accessibilité du chemin d'un villégiateur compromis. Appel reçu par Michel Villeneuve d'un responsable de club concernant un problème d'accès à son chemin de chasse suite à la construction du nouveau chemin. Il n'y a pas eu de visite des lieux, car un courriel indiquant l'endroit avec des photos a été envoyé. Boralex a soumis la demande de travaux à Boréa pour qu'il corrige la situation avec l'aménagement de l'entrée de son chemin. Un ponceau de drainage avec un remblai permettant de circuler en vtt sera fait.- S-010 : Nuisance, stationnement employé des employés / Route 138 Sait-Tite-des-Caps. Michel Villeneuve a reçu un courriel du service d'urbanisme de la municipalité de Saint-Tite-des-Caps concernant une résidente habitant en face du stationnement des employés du chantier qui est dérangé par la luminosité des tours d'éclairage et la circulation des véhicules. Un responsable de Boréa s'est rendu sur place pour apporter des changements à la direction des tours d'éclairage. Les employés ont été rencontrés pour rappeler les règles d'utilisation du stationnement et rappeler l'importance d'adopter une conduite sécuritaire. Le lendemain matin, un responsable santé-sécurité de Boralex était sur place pour vérifier que tout se passe bien. Un retour a été fait à la personne ayant fait le signalement et les changements faits sont concluants. Michel Villeneuve se rendra sur place avec cette personne pour valider le tout.



Point à l'ordre du jour	Résumé des échanges
7. Discussion, varia et suivi requis	A. Francis Flynn mentionne que l'aire d'entreposage qui a été faite aurait dû être présentée avant. Michel Villeneuve mentionne que cette aire d'entreposage n'était pas prévue. M. Flynn précise qu'il ne parle pas des portes ouvertes, mais bien au moment où le chantier a décidé de faire une aire d'entreposage.
	B. Benoit Cloutier mentionne qu'il a reçu des signalements comme quoi il y a des employés du projet qui circule par le camp 115 et qui circulent vite. Les informations seront transmises à Guillaume Carrier pour validation. Un suivi sera fait avant le prochain comité.
	C. Gwendaline Kervran demande si des moyens seront mis en place pour corriger le comportement routier des employés du chantier. Guillaume Carrier explique qu'il y a une présence accrue des policiers. Aussi des radars avec indicateurs de vitesse ont été installés. Pour le contrôle sur le chantier des séances de radars de vitesse sont faites par le chantier et aussi par le Séminaire. Il y a une gradation de sanctions qui est appliquée en cas de non-respect des limites de vitesse. Tout ce dossier restera actif tout au long du projet. Benoit Cloutier mentionne que la municipalité a demandé à leur contact de la Sûreté du Québec d'être plus présent.
	D. Benoit Cloutier demande le rôle de Boréa. Guillaume Carrier explique que Boréa a le contrat de maîtrise d'œuvre pour la construction du projet. Pomerleau a obtenu le contrat du BOP.
	E. Francis Flynn demande le rôle de Nordex. Michel Villeneuve explique que Nordex entretient les éoliennes. Boralex lui s'occupe d'opérer le parc et aussi entretien des chemins et bâtiment.
	F. Demande faite à savoir quelles sont nos obligations pour le pompage d'eau pour le béton. Nous avons un puits au plan de béton pour la prise d'eau, mais nous avons aussi d'autres points de prise autorisés par le ministère.
	G. Demande faite à savoir la provenance du ciment. Guillaume Carrier s'engage à trouver l'information.
	H. Michel Villeneuve explique en détail la logistique de transport des composantes. Présentation des trajets venant des 3 ports ainsi que la composition des convois. Les horaires selon les composantes sont aussi expliqués.
	I. Gwendaline Kervran demande si une étude a été faite pour mesurer l'impact des transports en lien avec le bruit. Michel Villeneuve explique que tous les permis de transport sont donnés par le MTMD.
	J. Gwendaline Kervran demande si nous avons mis en place des moyens pour que les riverains des transports puissent faire des signalements. Michel Villeneuve explique tous les efforts qui ont été déployés soit l'infolettre, le site internet, la publicité dans les municipalités avec les coordonnées pour nous rejoindre. Aussi nous avons mis en place une rencontre hebdomadaire avec tous les intervenants autour du transport pour que les enjeux soient relevés et adressés.
	K. Michel Villeneuve présente les projets qui ont été sélectionnés par la table d'harmonisation des usages récréotouristiques financés par le projet Des Neiges – Secteur sud. L'enveloppe de cette table est de 300 000,00 \$. 9 projets seront soutenus.
	L. Francis demande si l'aire d'entreposage est éclairée. Guillaume Carrier mentionne qu'aucun éclairage n'est requis.
	M. Dany Paquet expose la problématique du chemin d'accès au Club des Roches. Il mentionne sa discussion avec David Fleury qui lui aurait fixé une date de réalisation des corrections, mais qui ne s'est pas présenté comme mentionné ce qui a causé une perte de temps pour le frère de M. Paquet qui s'est déplacé pour être présent. Michel Villeneuve explique qu'aujourd'hui 25 septembre en avant midi le frère de M. Paquet l'a contacté par téléphone. Michel Villeneuve lui a expliqué que de parler à Boréa n'est pas la façon la plus efficace de régler une problématique, mais plutôt il faut communiquer avec Michel Villeneuve qui s'occupera de prendre en charge le signalement. Guillaume Carrier mentionne que pour lui ce dossier n'est pas complexe et qu'il est déçu que ce ne soit pas déjà réglé. Guillaume Carrier va prendre en charge ce dossier et s'assurer que ça se règle à la satisfaction de M. Paquet.
	N. Dany Paquet apporte un enjeu de sécurité à Côte du 8 km, il mentionne qu'il y a un ponceau de drainage qui est dangereux pour les motoneigistes quand le chemin ne sera pas déneigé. Guillaume Carrier mentionne qu'il va se renseigner.



Point à l'ordre du jour	Résumé des échanges	
	O	Une demande est faite pour savoir si le comité pourra faire une visite du chantier. Michel répond que pour cet automne ce n'est pas possible, mais que nous regarderons si une visite pourra être faite à l'été 2026.
	P	Antony Drouin demande si un suivi est fait pour la qualité de l'eau est faite dans les cours d'eau présents sur ou aux abords du chantier. Guillaume Carrier explique les étapes et les exigences environnementales préalables des travaux. Véronique Morin ajoute que tous les travaux passent par des autorisations ministérielles.
8. Prochaine rencontre	Prévue en décembre 2025	